

François Lecointre (ss.dir.), *Le soldat, XX^e-XXI^e siècle*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2018, 443 pp.

Par Martine Cuttier & Bernard Boène

Les militaires écrivent. Ils n'ont jamais autant écrit, soutenu des mémoires de Master ou leur thèse, animé des blogs, reçu des prix, préfacé des livres, dirigé des collections chez les éditeurs ; ils enseignent à Sciences Po ou à l'Université, et vont jusqu'à intervenir dans les médias. La Grande muette ne l'est plus. Certes, l'exercice a ses limites : ne pas outrepasser les règles que pose leur statut¹ (quelque peu libéralisé depuis 2005) ; surtout, ne pas critiquer l'institution et la politique de défense, devoir de réserve oblige. Le problème est que le droit et la jurisprudence recèlent en la matière des zones grises qui rendent l'expression des militaires parfois risquée, comme l'apprenait à ses dépens, il y a peu encore, le général Vincent Desportes.²

En tout cas, ce n'est pas François Lecointre, nouveau chef d'état-major des Armées (CEMA), qui donnerait tort aux officiers qui prennent la plume, lui qui dans l'ouvrage de 443 pages qu'il a dirigé leur déclare que, quel que soit leur grade, “[i]l faut écrire !”, et qui va jusqu'à considérer que “faire l'impasse sur l'écriture n'est pas admissible chez ceux qui se disposent à être des chefs militaires”.

Le général Lecointre est lui-même rompu à cette pratique : colonel, il fut l'un des fondateurs d'*Inflexions*, la revue de sciences humaines et sociales de l'armée de Terre,³ en tant que membre de son comité de rédaction, puis directeur de la publication.⁴

L'histoire de ce livre collectif lui donne un relief certain, au-delà de sa valeur d'exemple. L'éditeur Gallimard ayant proposé il y a deux ans de publier une anthologie des textes d'*Inflexions*, il revenait au directeur de la revue de piloter l'ouvrage. Or, lorsque vint le temps de la parution, il était dans l'intervalle devenu CEMA, c'est-à-dire le premier des militaires.⁵ Dès sa sortie, le livre a bénéficié d'une honnête promotion, d'abord dans *Marianne* (avec un titre provocateur : “Intelligent comme un militaire !”⁶), puis dans *Le Figaro* (18 janvier 2018) – avant que nombre d'autres d'échos les plus divers ne viennent depuis lors s'ajouter à la liste.

¹ Article 3 de la loi n°2005-270 du 24 mars 2005 portant statut général des militaires, *JO*, 26 mars 2005.

² Ayant osé, en 2009, critiquer la stratégie américaine en Afghanistan sur laquelle la France s'alignait, le général, alors directeur de l'École Supérieure de Guerre, en fut pour quelques désagréments sérieux. Il ne faisait pourtant que mettre en pratique les préceptes qu'il professait devant ses officiers, et qui n'avaient pas soulevé d'objection du politique : lire la presse et y publier, au nom d'une liberté de parole inscrite dans le statut de 2005, afin de faire entendre leur voix comme du temps des jeunes Lyautey ou de Gaulle.

³ Soutenue fermement par le général Jean-René Bachelet, l'initiative est partie du cabinet du CEMAT, le général Bernard Thorette, en butte à l'opposition de la ministre Michèle Alliot-Marie.

⁴ Il dirigeait alors le cabinet militaire du Premier ministre.

⁵ Depuis lors, le général Benoît Durieux a pris la direction d'*Inflexions*. Lorsqu'il dirigeait le Centre des Hautes Études Militaires (CHEM), il fit écrire ses stagiaires et publia en 2016 leurs travaux sous le titre: *La Guerre par ceux qui la font*, aux Éditions du Rocher.

⁶ Vladimir de Gmeline, “Intelligent comme un militaire !”, *Marianne*, 12-18 janvier 2018.

Puisque la matière de ce livre en est issue, arrêtons-nous un instant sur cette revue. Créée en 2005, au sortir d'une séquence de rupture dans les relations internationales (évoluant, après la période unipolaire qui a suivi la Guerre froide, vers un monde multipolaire modifiant la nature des conflits, donc des missions confiées aux armées), son apparition suit d'assez près le départ des derniers appelés et l'instauration d'une armée professionnelle, autre défi. Chaque numéro porte sur une thématique choisie par les membres du comité de rédaction, et dont l'un d'eux prend la conduite. La publication traduit l'exigence intellectuelle d'une élite militaire tournée vers le sens profond de la mission et sa dimension éthique. *Inflexions* porte un sous-titre – *Civils et militaires : pouvoir dire* – qui dit bien le cap qu'on lui a fixé : être une plate-forme d'échanges et de débat où croiser les réflexions de praticiens et de théoriciens tant militaires que civils d'horizons différents, la boîte à idées de l'armée de Terre afin de renouveler la pensée et de ne pas cantonner l'armée professionnelle à son seul "cœur de métier".

L'entreprise, qui participe de l'effort de réarmement intellectuel qu'appelait de ses vœux le général Garrigou-Grandchamp il y a une décennie dans cette même revue,⁷ est à cet égard une réussite. Ce général, qui avait commandé les écoles de l'Armée de Terre, voyait dans le retour à une capacité collective de réflexion de haut niveau le préalable à la restauration de la place que les militaires n'auraient jamais dû quitter, depuis plus d'un demi-siècle, au sein de l'appareil d'État. Le préalable est aujourd'hui rempli, et souvent brillamment : c'est ce que montre ce volume. Mais, si l'on peut ici risquer une digression, au lieu de leur rôle restauré, on voit au contraire les officiers peu à peu écartés des responsabilités de conception et d'administration dans leur domaine propre. Ainsi, les militaires furent bien peu présents, à leur corps défendant, dans l'élaboration des deux derniers *Livres Blancs*, comme de la revue stratégique de 2017.⁸ La prépondérance civile ayant déjà caractérisé la composition de la Commission du *Livre Blanc* de 2008, les officiers avaient fait savoir en 2012 combien ils se sentaient dépossédés de ce qui constitue leur vocation. C'est pourquoi à la suite d'un conseil de Défense restreint, le président de la République d'alors avait indiqué que "*la communauté militaire serait davantage écoutée*".⁹ Promesse non suivie d'effets : la substitution aux officiers généraux de hauts fonctionnaires civils issus de l'ENA pour occuper des directions du ministère et des postes interministériels à vocation stratégique s'est poursuivie de plus belle.¹⁰ Que dire, sinon que – s'il est sain que des civils jouent un rôle au sein de la Défense – le politique semble avoir poussé le bouchon de la "civilianisation" au-delà du raisonnable...

⁷ Pierre Garrigou-Grandchamp (général), "État militaire et sens politique : Une nécessaire désinhibition", *Inflexions*, n°6, juin-septembre 2007, pp.201-216.

⁸ Dans le cas du *Livre Blanc* de 2013, sur les 74 membres de la Commission chargée de définir les défis et menaces et de rédiger le texte gouvernant la stratégie en matière de sécurité, le ministère de la Défense occupait la cinquième position avec seulement dix représentants. (Encore le premier personnage cité dans la liste est-il le conseiller du ministre de la Défense, suivi dans l'ordre du CEMA, du Délégué général à l'Armement, du Secrétaire général à l'Administration, des chefs d'état-major de chacune des trois armées, du major général des Armées, du directeur de la DGSE et de celui de la Division des Affaires Stratégiques). Cantonnés à l'opérationnel, les militaires n'étaient en majorité qu'au sein du groupe de travail n°5 chargé du cœur de métier.

⁹ Véronique Guillermand, "Vers une nouvelle stratégie de défense", *Le Figaro*, 14-15 juillet 2012.

¹⁰ SGA, DAF, DGRIS, DGSE, DICOD, SHD, Musée de l'Air et de l'Espace, etc.

Mais revenons à l'ouvrage. Il est introduit par le professeur Jean-Pierre Rioux, spécialiste d'histoire contemporaine, et présente 24 textes, regroupés en trois grandes parties portant respectivement sur le "soldat", le "combat" et le "retour". Les 17 auteurs des textes retenus sont des militaires : officiers supérieurs et généraux d'active, en retraite ou de 2^e section, mais aussi des civils : professeurs des Universités et enseignants-chercheurs à Saint-Cyr.

Ces textes plongent le lecteur dans les grands thèmes de la sociologie militaire : la mort, donnée et reçue, et le syndrome post-traumatique ; les vertus de la formation physique et de l'aguerrissement, la capacité de décision dans l'épreuve ; le courage et les forces morales ; le sens des commémorations et l'attachement aux décorations ; la place du droit ; l'autorité et les responsabilités respectives du chef et du subordonné (ce dernier tenu de désobéir, dans des cas d'exception, jusqu'à la dissidence) ; la définition et le statut de l'ennemi ; la finalité de l'action et la gestion du stress (toutes choses auxquelles fut personnellement confronté le capitaine Lecointre lors de l'assaut de Verbanja, en mai 1995) ; mais encore le retour à la vie ordinaire de celui qui revient ; et le sens prêté au sacrifice de ceux qui sont restés...

Ce livre, on l'aura compris, ne manque pas d'allure. Il s'emploie à montrer au grand public, et y réussit, quelques-uns des traits uniques du métier de soldat dans la société contemporaine. En interne, il aura rempli son office s'il pousse les militaires encore réticents à lire la revue et d'autres, voire à y écrire.

Martine Cuttier
Bernard Boëne